



ATTESTATION - INSCRIPTION
Personne physique

VIDE-GRENIERS DU **11 OCTOBRE 2026**
À L'AIRE DE LOISIRS DE LA BRILLANNE

La demande d'attestation - inscription est établie en 1 exemplaire pour l'organisateur.
Une copie peut être gardée par le participant

Je soussigné(e),

NOM-Prénom

Adresse

CP/Ville

Téléphone E-mail.....

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée le.....par.....

N° d'immatriculation de mon véhicule

Je déclare sur l'honneur :

- ✓ de ne pas être commerçant(e)
- ✓ de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce),
- ✓ de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2026 (article R321-9 du code pénal)

Ci-joint règlement* de 12 € pour 1 emplacement de 4 mètres
ou règlement* de 20 € pour 1 emplacement de 8 mètres

☐
☐

Attestation, datée et signée, devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.

Fait à..... le.....

Signature :

Confirmez votre inscription avant le 10 octobre 2026

par courrier à l'adresse : ABC - mairie de la Brillanne – 04700 LA BRILLANNE

par courriel à l'adresse : association-abc@laposte.net

ou par téléphone au **07 43 29 10 94**

* chèque à l'ordre de : **Association la Brillanne Citoyenne**, correspondant au règlement de mon inscription qui devra être remis impérativement lors de votre arrivée sur les lieux.